

Flamanville

Bulletin Municipal n°9



Bilan de la tempête

p.4



Culture

p. 17



Diélette

p.6

Édito du Maire

L'année 2023 est déjà derrière nous.

Elle restera une année particulière, une année de transition. A beaucoup d'égards.

Après 40 années dévouées à notre commune et son territoire, Patrick Fauchon a souhaité passer la main pour aspirer à prendre un repos bien mérité et à œuvrer vers d'autres centres d'intérêts dont le prolongement de son action témoignera de son attachement indéfectible à notre commune si atypique qu'est Flamanville.

Sous ses 7 mandatures, elle aura profondément évolué. De nombreux projets auront été réalisés et différentes infrastructures édifiées.

Aujourd'hui, avec les effets du temps, beaucoup d'équipements demandent à trouver une nouvelle jeunesse et d'autres à définir pour répondre aux besoins nouveaux.

En place depuis le printemps dernier, la nouvelle équipe municipale a partagé sur ces enjeux.

S'il est plus aisé d'en faire le diagnostic, plus difficile est d'y apporter des réponses quand tant d'activités sont imbriquées et nécessitent une continuité de service.

Tel un puzzle à construire, les différentes pièces ont été mises sur la table, mélangées. Restait à les assembler.

Ainsi, réflexion après réflexion, de proposition en proposition, les différents éléments ont pris progressivement leur place dans nos esprits. Une feuille de route se précise, un chemin se dégage....

Fin janvier, à l'occasion d'une cérémonie de vœux, nous aurons plaisir à vous y retrouver pour vous en dévoiler les contours. Mais aussi, tout au long de l'année, lors de réunions de quartier où nous souhaitons vous rencontrer pour des temps d'échanges.

2024 se lève, avec de nouveaux horizons et de nouveaux projets pour chacun.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux.

A bientôt.

Votre Maire,

Frank Brisset



Festival de la Mi-année



Ça m'dit bien d'y aller - Canton jeunes

Retour en images sur 2023



Tour de Normandie



Animations estivales au Château



Championnats de France de Pétanque



Coupe du Monde et Coupe de France de Cyclo-cross

Bilan de la tempête Ciaran

Flamanville a été frappée par la tempête Ciaran, laissant derrière elle quelques dommages allant des toitures des bâtiments municipaux au bois communal.

Le sémaphore, le Rafiot, le garage des Hougues, des logements communaux et d'autres bâtiments ont subi des dommages. Les équipes de la commune, après avoir évalué l'étendue des dégâts, ont été mobilisées pour entreprendre les réparations.



Le parc du Château et le bois communal : des arbres déracinés et fragilisés

Le parc du Château a subi d'importants dégâts. Une vingtaine d'arbres ont été déracinés, tandis que d'autres ont été fragilisés par les rafales de vent violent.

Le bois communal, dont la gestion est assurée par l'Office National des Forêts (ONF), a été fortement touché. Afin d'obtenir une évaluation précise des dommages, Monsieur le Maire, accompagné des services techniques et de l'ONF, ont effectué une visite pour constater les dégâts, la semaine suivant la tempête. La chute d'une centaine d'arbres a été recensée, soulignant ainsi la nécessité d'actions immédiates pour sécuriser la zone. Les services techniques sont intervenus en priorité pour limiter les risques de chutes de branches.

La commune de Flamanville s'est rapidement mobilisée pour réparer les dommages sur les infrastructures municipales, assurer la sécurité du parc et du bois pour les promeneurs.

La commune encourage l'engagement associatif

Les associations jouent un rôle crucial dans la vie quotidienne de Flamanville en apportant une diversité d'activités et de manifestations. Pour soutenir ces initiatives, les services municipaux accompagnent les bénévoles en offrant une palette de services visant à faciliter l'organisation d'événements.

Accompagnement

Organiser un événement peut s'avérer complexe sur le plan administratif, mais la mairie est là pour guider les associations. Concernant la réservation d'une salle, il suffit d'en faire une demande écrite à la mairie.

Les services municipaux mettent à disposition divers équipements pour répondre aux besoins des associations : tables, chaises, scène... Si l'événement nécessite du matériel fourni par la commune, il est recommandé d'en faire la demande le plus tôt possible.

Organiser un projet associatif peut parfois être un défi, la commune peut apporter son soutien. Cette aide constitue alors un levier significatif pour concrétiser les projets associatifs.

La communication

La visibilité est un élément clé pour le succès d'une association et de ses activités. Les services municipaux vous accompagnent dans la promotion des activités afin de toucher un public plus large grâce aux différents outils de communication de la commune : bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux, newsletter, panneaux d'affichage public.

Maintenir le dialogue pour favoriser la collaboration entre la commune et les associations

Afin de faciliter les échanges et de promouvoir efficacement les associations, il est primordial de tenir les services municipaux informés de l'actualité : changement de coordonnées, une modification d'activités, ou tout autre ajustement.

En collaborant étroitement avec la mairie et l'équipe municipale, les bénévoles peuvent recevoir un soutien pour contribuer au dynamisme et à la richesse des activités à Flamanville. La Coupe du monde de cyclo-cross, le Championnat de France de pétanque ou le festival de la mi-année en sont des exemples.

Fête de Diélette 2024

Flamenville, Tréauville et les associations locales se mobilisent pour la Fête de Diélette 2024

L'équipe municipale souhaite enrichir l'offre d'animation de la traditionnelle fête de Diélette dont la prochaine édition aura lieu les 3 et 4 août 2024. Dans cette perspective, la commune souhaite renforcer son partenariat avec la commune de Tréauville et mobiliser activement les associations locales ainsi que les bénévoles pour faire de cet événement un moment convivial autour de diverses animations.

Parmi les associations impliquées dans l'organisation figurent notamment l'association des plaisanciers du port Diélette, la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), la Godile, la Mini-flotte flamanvillaise et bien d'autres. Ces partenaires préparent déjà un programme varié pour satisfaire tous les goûts : concerts, activités nautiques, jeux pour enfants...



Les animations de l'année précédente étaient concentrées sur la journée du dimanche avec, entre autres, le très apprécié concours des bateaux décorés. Une nouveauté majeure en 2023 a été une remise des prix, un moment convivial pour remercier les participants. L'après-midi, Radioflam et les majorettes s'ajoutent au dynamisme de la fête forraine. Toutefois, la municipalité souhaite répondre à la demande du public d'enrichir l'offre d'animations notamment sur la zone portuaire, ainsi que sur la journée du samedi.

Un des moments forts de la Fête de Diélette est le feu d'artifice. En 2023, la retraite aux flambeaux, qui n'avait plus été proposée depuis quelques années, a connu un succès retentissant avec plus de 250 flambeaux distribués gratuitement par la municipalité. Le feu d'artifice, salué unanimement par le public, sera à nouveau grandiose en 2024, promettant un spectacle pyrotechnique exceptionnel pour clôturer le week-end festif.

Nous vous attendons nombreux pour ce week-end d'animations diverses et conviviales les 3 et 4 août 2024.

SNSM

Le premier week-end de décembre 2023, la station SNSM de Diélette a accueilli une session de formation de canotiers provenant de stations de toute la Manche. À cette occasion, les stations de Goury, Barneville-Carteret ainsi que le Centre de formation et d'intervention (CFI) de la Manche ont mis à disposition leurs moyens de sauvetage au port de Diélette pour permettre de réaliser les différentes manœuvres et exercices. Les embarcations de la SNSM étaient armées par des bénévoles qui sont de plus en plus issus de divers horizons autres que maritimes. Cette formation a permis à un ou une nouvel(le) arrivé(e) en station de connaître les règles et les équipements de sécurité et d'apprendre les bases de la navigation sur un bateau de sauvetage de la SNSM.

En 2024, la station se lance dans la production de calendriers disponibles à la vente à un prix libre dans quelques points de vente aux alentours du port : une liste exhaustive a été communiquée via la page Facebook de la station et la presse.



40 ans de l'APP Diélette

Historiquement, le port de Diélette remplissait une mission commerciale, assurant les liaisons avec les îles anglo-normandes. Par la suite, sa contribution majeure à l'exploitation des carrières de granit et à l'exportation du minerai de fer a conduit à la construction d'une importante digue, renforçant ainsi son infrastructure

La fermeture de la mine laissa la place pour les pêcheurs de loisir qui décidèrent d'occuper l'espace libre. En 1983, Guy Corlays, président fondateur et visionnaire de l'époque, eut l'idée de créer des mouillages à l'échouage dans le « grand port », aucun dispositif n'existant à l'époque. Il évoque les circonstances : « J'ai récupéré du matériel, essentiellement des blocs et des chaînes inutilisées au port de Sablons à Saint-Malo et avec l'aide d'amis et d'anciens mineurs de Flamanville, nous les avons installés et ainsi pu créer 80 mouillages. »

Le résultat ne se fit pas attendre, l'ensemble des places furent prises d'assaut montrant, s'il le fallait, la nécessité du besoin. Chacun s'installe comme bon lui semble, la demande croissante des amateurs de plaisance permet à l'association d'atteindre rapidement sa capacité maximum d'adhérents, démontrant la nécessité de cette initiative.

Au fil des ans, l'association joue un rôle prépondérant dans la vie du port, gérant la file d'attente, percevant les droits d'adhésion et subventions, tout en obtenant les autorisations d'occupation du domaine public maritime nécessaires.

Pendant une décennie, l'esprit de communauté est omniprésent, la corvée annuelle de remise en état des chaînes et mouillages étant l'occasion de se rencontrer et d'échanger en toute fraternité, se souvient le Président Guy Corlays.

En 1992, l'Association des Usagers du Port de Diélette adhère à la FNPP (la 79°). Mais en 1993, tout s'arrête, la décision de construire un nouveau port est prise par le District des Pieux, avec à sa présidence Patrick Fauchon, maire de Flamanville, ardent défenseur du projet de ce nouveau port.

Cette décision a pour contrainte le démantèlement des mouillages en place et la mise en sommeil de l'association, l'accès du port pendant les travaux étant interdit, la période est difficile pour l'association et les plaisanciers.

En 1996, le nouveau port ouvre avec un premier ponton suivi de près par la marina en 1997, offrant des infrastructures dignes d'un port moderne.

En 1998, Guy Corlays, appuyé par le maire Patrick Fauchon, organise une assemblée générale extraordinaire pour remettre en avant l'association dans un nouveau concept : l'association devient l'Association des Plaisanciers de Port Diélette, elle continue à défendre les droits des usagers.

En 1999, Guy Corlays passe la main à Philippe Omont qui apporte de nouvelles initiatives et une nouvelle dynamique. Il lance des animations pour la fête de la mer, la décoration des bateaux, les sorties aux îles anglo-normandes, les concours de pêche en mer, les ateliers thématiques (cours de navigation, CRR...). L'association passe rapidement de trente membres en 1998 à 130 en 2002. L'association contribue avec cinq autres à la création du comité 50 en 2002. L'année suivante, elle organise le congrès FNPP, le second de la présidence de Jean Kiffer.



crédits photos : APP Diélette



Aujourd'hui, sous l'égide du président Allain Cosse, l'association des plaisanciers de port Diélette a passé le cap des 190 adhérents, une section voile ayant même vu le jour, prouvant son dynamisme, sa vitalité et son importance dans l'implication de la vie maritime locale.

L'association des plaisanciers de port Diélette a fêté ses quarante ans, les témoignages de Guy Corlays, Philippe Omont, Patrick Fauchon et Allain Cosse rappellent que les rêves les plus fous peuvent devenir réalité lorsque la passion, la persévérance, la détermination et la solidarité sont au cœur d'un projet.

Bon vent, bonne pêche à tous et que la pêche de loisir soit une partie de plaisir.



Le Centre nautique de Diélette fête ses 60 ans

Le Centre nautique de Diélette (CNDi) a pour vocation de favoriser la pratique du kayak et de la voile légère de loisirs et de compétition. Notre projet associatif a pour objectif la pratique de ces activités nautiques accessibles à tous dans le respect des valeurs du sport. Il en résulte : des tarifs volontairement bas qui resteront stables en 2024 et en cohésion avec le règlement intérieur conforté par le partenariat que le centre a signé avec l'association LGBTI Normandie ce mois d'octobre, un accueil respectueux de toutes les différences.



Depuis 2021, le CNDi développe de nouvelles activités telles que le paddle yoga à destination de toute personne cherchant à prendre soin de son corps au contact de la nature. Le wingfoil, dernier né des sports de glisse, qui offre la possibilité de voler au dessus de l'eau.

En 2023, avec les évolutions rapides de l'activité, le CNDi a réinvesti dans du matériel de wingfoil (planche, voile, foils) afin d'en faciliter l'apprentissage.

En 2024, afin de répondre à un besoin, le CNDi se lancera dans la formation Permis Bateau. Ceci devrait permettre de créer davantage de lien avec les plaisanciers et de permettre de suivre davantage les jeunes moniteurs en formation au sein de la structure.

L'année 2024 est l'année du soixantième anniversaire du CNDi qui va se décliner en diverses manifestations dont la plus marquante sera l'organisation du National Contender à la Pentecôte. Cette régata reposera sur la mobilisation des professionnels et des bénévoles du club, des clubs amis (APPD) mais aussi sur le soutien de partenaires institutionnels et des sponsors qui ne manqueront pas de s'associer à cet événement.

Cela fera 60 ans que l'association existe en 2024. Une date anniversaire que le CNDi aura comme fil rouge tout au long de l'année. Du fort de canôtier sauveteur à l'actuel bâtiment de l'école de voile construit au début des années 2000, le chemin parcouru ne laisse pas indifférent.



crédits photos: CNDi



De nombreux événements vont donc jaloner cette année.

Du 18 au 20 mai 2024, le CNDi organisera la coupe nationale de Contender. Le contender est un dériveur léger en solitaire, sa rapidité et les sensations qu'il procure tiennent à ses formes planantes, à l'importante voilure, mais surtout au trapèze. Pas moins de 40 bateaux de France et de l'étranger sont attendus à Diélette pour remporter le titre de champion de France de la série.

Étant un club de voile spécialisé dans le dériveur, c'est avec un plaisir non dissimulé que l'association prépare cette manifestation. Dans son histoire, ce n'est pas la première fois que le CNDi organise ce type de manifestation. En 2007 et 2014, les nationaux de Fireball et de 470 (série olympique), ont été organisés à Diélette.

Canton jeunes

L'espace Jeune

Depuis plusieurs mois, les jeunes ont à nouveau un espace sécurisé pour se rencontrer. En effet, le modulaire installé à côté de la mairie leur est réservé. Chaque soir, les collégiens peuvent se retrouver après les cours pour jouer au baby-foot, au billard, aux fléchettes, à la console ou juste se détendre tranquillement dans leur espace « chill » aménagé par leurs soins.

Les lycéens peuvent également profiter de cet espace le mercredi après-midi ainsi que le vendredi soir et les vacances scolaires. Des activités sont régulièrement proposées : sorties, concours, jeux de société...

Les animateurs diplômés proposent régulièrement des soirées à thème auxquelles il est parfois nécessaire de s'inscrire en amont.



Ateliers Collège

Tous les mardis et vendredis, de 14h à 15h, Elsa et Sébastien animent des temps sportifs, proposent des jeux de société ou des débats animés sur des thèmes aux élèves volontaires qui ont permanence.

Aussi, depuis quelques mois, Océane anime un atelier numérique le jeudi 13h-14h durant lequel les jeunes font de l'animation radio et vidéo ou de la conception graphique (création logos...).



Couture

Le mardi de 18h30 à 19h30 Canton Jeunes propose des ateliers couture parent/enfant à partir de 6 ans. Le matériel et machine à coudre sont fournis. Bien sûr, chacun peut apporter son propre matériel s'il le souhaite.

Les projets couture à venir :

- Pochette à barrettes et bijoux : 16 et 23/01 OU 30/01 et 6/02
- Tot Bag doublé : 13 et 20/02 OU 12 et 19/03

Inscription au projet. Ouvert à tous. Niveau débutant

Le stage de tir à l'arc

Comme chaque année depuis 3 ans, les enfants de 9 ans et plus ont la possibilité de s'initier au tir à l'arc grâce au partenariat avec les archers pieusais. Pendant 5 lundis, de 17h à 18h15, du 15 janvier au 12 février, les enfants découvrent ce sport sous forme d'apprentissages ludiques.

Informations et inscriptions 02 33 52 60 21 ou ateliers@cantonjeunes.fr

Beaucoup d'autres projets à venir : préparation du carnaval, ateliers familles, troc enfant, stage d'escalade et tennis de table, soirée jeux de société, couture adulte, défis familles autour des Jeux Olympiques, fête de la musique... Canton jeunes vous réserve de belles surprises!



Retour en images sur Flamanville fête Noël

L'équipe municipale tiens à remercier les Flamanvillais qui ont massivement participé à l'événement de fin d'année. Votre présence a contribué de manière significative au succès inattendu de cette célébration, dépassant largement toutes les attentes des organisateurs.

Une atmosphère chaleureuse et conviviale a véritablement marqué cette première édition. La commune remercie l'association Canton Jeunes, les ados de l'Espace Jeunes et les résidents de l'Aubade, qui ont activement participé à la réussite de cet événement.

Avec l'expérience acquise cette année, les élus sont impatients de vous retrouver tous aussi nombreux l'année prochaine. Vos remarques précieuses seront prises en compte de manière constructive pour améliorer l'édition 2024. Les organisateurs travaillent dès maintenant pour proposer une offre d'animations plus riche et variée en décembre prochain. La commune souhaite ainsi faire de **Flamanville fête Noël** un rendez-vous incontournable pour tous les Flamanvillais.



crédit photo : Andréa Lebouvier



crédit photo : Andréa Lebouvier



crédit photo : Andréa Lebouvier



crédit photo : Andréa Lebouvier



crédit photo : Andréa Lebouvier



crédit photo : Andréa Lebouvier

Le conseil municipal en bref

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu sur notre site internet ou en version papier en Mairie.

Résumé du conseil municipal du 5 octobre 2023

ELECTION DU NOUVEL ADJOINT

Est proclamée adjointe, et immédiatement installée, Madame Virginie DALBIN adjointe déléguée aux missions relatives à la politique enfance, jeunesse et sports.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Certaines demandes n'avaient pas été instruites dans l'attente de précisions supplémentaires et de nouvelles demandes ont été reçues depuis. Le conseil municipal décide de verser les subventions 2023 supplémentaires suivantes :

- Collège Lucien Goubert : 29 600 €
- FFPJP – Comité Départemental de La Manche pour l'organisation des championnats de France : 15 000 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers de Les Pieux pour l'organisation du 68ème Congrès Départemental : 2 000 €
- Association Sport-twirl pour l'aide participation compétition internationale : 500 €

ECLAIRAGE PUBLIC

Par délibération du 10 novembre 2022, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de confier au SDEM (Syndicat Départemental d'Energies de la Manche) la réalisation de la rénovation du réseau d'éclairage public de l'ensemble de la commune.

Le coût prévisionnel de ce projet était estimé à 124 100 € HT. Conformément au barème du SDEM50, la participation de la commune de FLAMANVILLE devait s'élever à 75 120 €.

Suite à l'augmentation de l'aide de l'état sur ce projet, dans le cadre des Fonds verts qui visent à éliminer des luminaires non conformes à la législation, la participation finale de la commune sera de 60 920 € environ.



Une nouvelle saison culturelle

La création d'une programmation culturelle d'envergure pour la saison 2023-2024 ravira tous les spectateurs. Portée par la nouvelle équipe municipale, cette initiative enrichit la vie culturelle locale.

Jusqu'à présent, Flamanville proposait déjà quelques événements culturels chaque année, notamment des spectacles dans le cadre de *Villes en scène*, dispositif du Département de la Manche et en partenariat avec la commune des Pieux. À ces offres s'ajoutaient quelques événements locaux, initiés par des associations dynamiques, tels que le Festival de Mi-année, des représentations théâtrales et des concerts. Désormais, la commune propose d'élargir cette offre culturelle.

La programmation 2023-2024 de Flamanville s'annonce riche et variée, promettant de répondre aux attentes des habitants du canton. Au programme : de la musique populaire, du cinéma, des musiques du monde, du jazz, du théâtre et bien plus encore. Une diversité qui saura satisfaire les goûts les plus éclectiques. Les représentations auront lieu dans les salles du Rafiot et de l'Orangerie, des espaces propices au spectacle et à la convivialité.

Afin de faciliter l'accès à la culture, l'équipe municipale a décidé de rendre les entrées gratuites pour tous, à l'exception des concerts organisés dans le cadre du dispositif *Villes en scène*.

Des représentations spécialement destinées aux groupes scolaires sont également proposées ainsi que des ateliers avec des musiciens, en collaboration avec les professeurs.

Le public, de toutes générations, pourra profiter d'une saison culturelle diversifiée à proximité de chez eux. La concrétisation de cette première programmation n'est qu'un début et l'avenir s'annonce riche pour la scène culturelle à Flamanville.

En parallèle à ce programme, la municipalité souhaite mener une étude en vue de remettre à jour les divers équipements du Rafiot car le bâtiment date de 1991. L'un des objectifs consistera à moderniser et améliorer ce matériel avec des équipements moins énergivores et plus légers, assurant une qualité optimale des représentations. Le projet prévoit d'acquérir du matériel polyvalent capable de s'adapter à une diversité d'usages. Que ce soit pour les réunions des associations, des projections, des repas dansants ou des concerts, la salle des fêtes doit continuer à répondre aux attentes variées de ses usagers.

Ce projet ambitieux témoigne de la volonté d'assurer la pérennité du Rafiot en tant que lieu incontournable pour la vie culturelle et associative de Flamanville.



Samedi 20 janvier | 20h30

Trio Nyanser Le Rafiot

Un voyage sonore et poétique

Nyanser est le fruit d'une rencontre entre trois musiciens aux univers sonores singuliers. Le Trio propose un voyage musical à travers le monde. De la Norvège au bassin méditerranéen en passant par les pays liés à la culture celte et l'Afrique.

Leurs créations musicales tentent de retranscrire la poésie et la beauté du monde à travers ce voyage sonore.

GRATUIT

Réservations : 02 33 87 66 66
mairie@flamanville.fr



Vendredi 26 janvier | dès 19h

Scène locale Le Rafiot

Le groupe de musique SABIR, le Rugby Ouest Cotentin et la commune de Flamanville organisent une soirée de concerts gratuits au Rafiot. Les spectateurs pourront écouter plusieurs groupes de musique locaux aux styles très variés et un DJ. Une soirée conviviale pour partager un verre entre amis grâce à la buvette tenue par le ROC.

GRATUIT

Réservations : 02 33 87 66 66
mairie@flamanville.fr



Samedi 27 janvier | 10h45

Cérémonie des vœux Le Rafiot

Monsieur le Maire et ses conseillers dévoileront avec enthousiasme les projets pour 2024. Les Flamanvillais et les Flamanvillaises sont invités à venir partager un moment convivial et chaleureux pour démarrer cette nouvelle année.

Vendredi 26 janvier | 20h30

Entrelacés & elGed(j)i - Danse Le Podium Espace culturel Les Pieux

Entrelacés

Une performance de deux bboys née du désir de faire se rencontrer l'univers terrestre du break dance et les notes aériennes de la guitare classique.

elGed(j)i

Entre les sonorités du oud, du klezmer, de la musique électronique et percussive, le périple s'enrichit d'une technique hip-hop décomplexée pour tendre vers un geste délicat, presque onirique.

Ce spectacle vous est proposé en partenariat avec la commune des Pieux dans le cadre du dispositif « La Manche met les Villes en Scène ».

Le Podium Espace culturel Les Pieux

Tout public, dès 10 ans
Plein tarif : 9 € / tarif réduit : 4 €
Réservations : 02 33 10 11 20
mediatheque@lespieux.fr



Vendredi 9 février | 20h30

Fremas de Marsiho Le Rafiot

Les dames de la joliette, cinq chanteuses originaires de Méditerranée livrent des chants traditionnels revisités mettant à l'honneur les femmes combattantes et résistantes. Femmes au travail, chants de guerre, poèmes d'amour, elles se veulent héritières de toutes ces femmes, poétesses ou femmes du monde, qui luttèrent, à l'image de leurs illustres aînées du « Bastion des Dames » de Marseille.

Ce spectacle vous est proposé en partenariat avec la commune des Pieux dans le cadre du dispositif « La Manche met les Villes en Scène ».

Le Rafiot

Tout public, dès 10 ans
Plein tarif : 9 € / tarif réduit : 4 €
Réservations : 02 33 10 11 20
mediatheque@lespieux.fr



Mercredi 21 février | 20h30

L'innocent - Un film de Louis Garrel

Le Rafiot

Quand Abel apprend que sa mère Sylvie, la soixantaine, est sur le point de se marier avec un homme en prison, il panique. Épaulé par Clémence, sa meilleure amie, il va tout faire pour essayer de la protéger. Mais la rencontre avec Michel, son nouveau beau-père, pourrait bien offrir à Abel de nouvelles perspectives...

Avec Roschdy Zem, Anouk Grinberg, Noémie Merlant

GRATUIT



POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ



www.flamanville.fr



La Newsletter



Commune de Flamanville



Château de Flamanville

Vendredi 23 février | 20h30

Cerebro - Mentalisme

Le Podium Espace culturel Les Pieux

« Si vous ne savez pas comment fonctionne votre cerveau, d'autres sauront le faire fonctionner pour vous ».

En mêlant théâtre et magie nouvelle, Matthieu Villatelle vous embarque dans l'aventure Cerebro pour vous remettre les clés du dépassement de soi, à travers des expériences ludiques et parfois surprenantes...

Ce spectacle vous est proposé en partenariat avec la commune des Pieux dans le cadre du dispositif « La Manche met les Villes en Scène ».

Le Podium Espace culturel Les Pieux
Tout public, dès 10 ans
Plein tarif : 9 € / tarif réduit : 4 €
Réservations : 02 33 10 11 20
mediatheque@lespieux.fr

LA COMMUNE EN CHIFFRES

depuis le 1er janvier 2023



19 naissances



49 décès



11 mariages
et PACS



22 nouveaux inscrits
sur liste électorale